



**FRICHE
LA BELLE
DE MAI**



UNE FORÊT URBAINE À LA BELLE DE MAI

**UN PROJET DE LA JEUNE CHAMBRE ÉCONOMIQUE
DE MARSEILLE AVEC LA FRICHE LA BELLE DE MAI**

DOSSIER DE PRÉSENTATION · JUIN 2024

FÔREVER

UN PROJET COLLABORATIF POUR UNE FORÊT URBAINE 'MIYAWAKI' À LA BELLE DE MAI

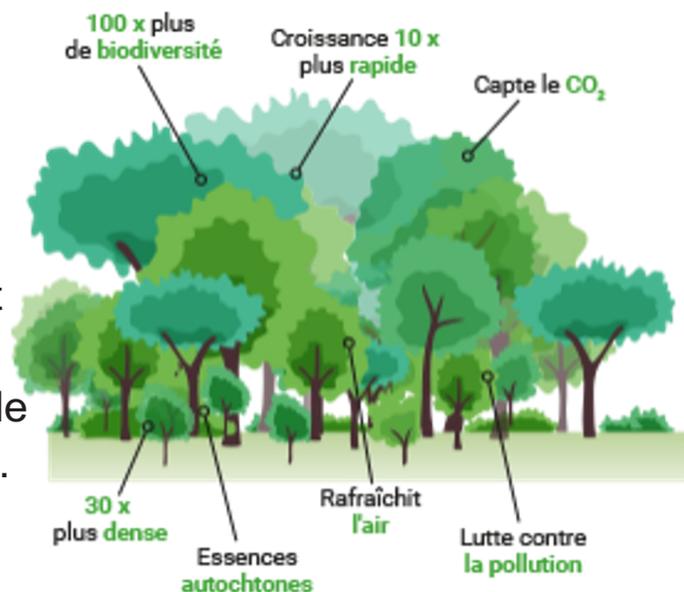
Dès 2025, une micro-forêt de 300 m² veut voir le jour à la Friche la Belle de Mai. Ce projet participatif et citoyen souhaite offrir un îlot de fraîcheur dans un quartier très bétonné tout en impliquant une large communauté d'acteurices en local, allant d'ateliers de sensibilisation jusqu'à la plantation.

UN PROJET DURABLE & FÉDÉRATEUR

La micro-forêt Miyawaki est un concept novateur d'aménagement paysager inspiré des techniques de reforestation développées par le botaniste japonais Akira Miyawaki.

Cette approche consiste à créer des écosystèmes forestiers denses et diversifiés sur de petites surfaces urbaines en utilisant des espèces végétales locales, adaptées aux conditions climatiques et environnementales spécifiques de la région.

Elle se distingue par sa diversité végétale, sa densité de plantation, son auto-entretien et sa résilience environnementale et favorise ainsi la biodiversité, la croissance rapide des plantes et la réduction des îlots de chaleur urbaine. Parmi ses nombreux avantages environnementaux et sociaux considérables, on relève la séquestration du carbone, la promotion de la biodiversité, l'amélioration de la qualité de l'air et le bien-être humain.



La création d'une micro-forêt de 300 m² à la Friche la Belle de Mai sur la place du Champ de Mai répond aux défis environnementaux et sociaux rencontrés par la communauté locale tout en soutenant les objectifs d'investissement responsable et durable.

Plantation en janvier 2025
Forêt autonome dès 2028

UN PROJET PARTENARIAL

À l'origine du projet de micro-forêt à la Friche la Belle de Mai, l'initiative citoyenne et bénévole portée par des actrices et acteurs de la Jeune Chambre économique de Marseille, avec le soutien-conseil de la Direction de la Transition écologique et des Environnements de Vie de la Ville de Marseille.

LA JEUNE CHAMBRE ÉCONOMIQUE DE MARSEILLE

La Jeune Chambre Économique Française (JCEF) a été créée en 1952 et reconnue d'utilité publique en 1976.

À Marseille, la Jeune Chambre Economique (JCEM) existe depuis 1953 et s'investit pour la Cité phocéenne dans divers projets pour :

- Agir bénévolement et avec sens sur le territoire, de manière positive (ex : Action 21 Jours pour changer, Trophées capital' entreprises pour le don d'organes, En'Poche Ton Job)
- Donner l'envie de s'engager : être leader citoyen
- Répondre aux enjeux des Global Goals (ONU)

Elle constitue un **réseau démocratique de jeunes citoyens de 18 à 40 ans** aux origines multiples mais partageant des valeurs communes. C'est une organisation **apolitique et indépendante**, fortement ancrée dans le tissu économique et social local.

À l'échelle mondiale, la Jeune Chambre Internationale (JCI), fondée en 1944, est présente dans 120 pays.

Représentée à l'ONU et au Conseil de l'Europe, la JCI collabore étroitement avec des organisations internationales et des ONG telles que CARE International, l'OMS, la Chambre de Commerce Internationale, l'UNESCO ou l'UNICEF.

ENGAGEMENTS & VALEURS

Depuis 70 ans, la Jeune Chambre Économique de Marseille développe une cellule de réflexion et d'actions au service du développement de la cité.

Ses membres sont formé·es à être de véritables leaders citoyens et engagé·es pour agir et impacter positivement leur territoire. Grâce à la rigueur et la méthodologie employées, de nombreuses actions ont vu le jour.

La Jeune Chambre Économique impulse des idées innovantes et propose des projets clé en main aux acteur·rices de la cité qui, une fois testés, sont transmis aux personnes concernées qui s'en saisissent pour les faire vivre.



IMPLANTATION & MAÎTRISE D'ŒUVRE



FRICHE LA BELLE DE MAI

FABRIQUE ARTISTIQUE & LIEU DE VIE



La Friche la Belle de Mai, institution culturelle reconnue à l'échelle internationale, occupe une superficie de 45 000 m² au cœur du quartier éponyme et porte une responsabilité sociétale majeure envers sa jeunesse, sa population et leurs patrimoines culturels.

La Friche la Belle de Mai est implantée sur le site d'une ancienne manufacture de tabac au sein d'un vaste **îlot de chaleur urbaine où seulement 8 % de sa surface sont végétalisés**. Aujourd'hui, les équipements comprennent des espaces polyvalents, des salles de spectacle, restaurants, bureaux d'artistes, école des métiers du spectacle, salles d'exposition, villas d'hébergement, une crèche, un skate park, ainsi que des terrains de jeux extérieurs. Au quotidien, environ 400 personnes y travaillent, tandis que près de 500 000 visiteurs sont accueillis chaque année.

Face aux défis posés par le changement climatique, la Friche a engagé une réorientation stratégique pour garantir la pérennité de ses activités, en tenant compte des contraintes financières, des exigences de confort thermique estival et des risques de pénurie.

ENGAGEMENTS & VALEURS

Depuis 30 ans, la Friche la Belle de Mai développe un projet culturel pour un projet urbain avec une très forte attention aux problématiques sociales et environnementales de son territoire.

Avec son mode de gouvernance unique pour un lieu d'une telle ampleur — Société Coopérative d'Intérêt Collectif ayant une mission d'Intérêt Général — la Friche met au cœur de ses engagements la coopération avec le territoire de proximité.

Ces 10 dernières années, elle a par ailleurs multiplié ses actions en faveur d'une redirection écologique déployée à travers 5 axes : + d'infos

LE PROJET

Conçu sur des principes d'inclusion et de participation, le projet de micro-forêt Miyawaki pensé pour la Friche la Belle de Mai concrétise un idéal fédérateur et écologiquement impactant.

La micro-forêt Miyawaki s'étendra sur 300 m² sur la place du Champ de Mai, à proximité immédiate du wagon-jeux, de la crèche et des jardins partagés, au cœur des espaces fréquentés par les habitant·es du quartier.



MAÎTRISE D'OUVRAGE

- **Cœur & Canopée, concepteur expert** formé à la méthode du professeur Miyawaki, en étroite collaboration avec les équipes maintenance de la Friche la Belle de Mai et ses partenaires de longue date impliqués dans la végétalisation de la Friche.

UNE COMMUNAUTÉ IMPLIQUÉE

- Par la **mobilisation des résidents**, écoles, organisations locales, habitant·es, usagè·es du site et collaborateur·rices des futurs mécènes dans la conception, la réalisation et l'entretien de la micro-forêt.
- Par la **sensibilisation** des visiteur·euses et les acteur·rices de la Friche à l'importance de la durabilité environnementale et à leur rôle dans la préservation de l'écosystème urbain.
- Par l'**intégration de scientifiques avant, pendant et après le projet** : études des sols, relevés bioclimatiques, documentation des évolutions constatées...

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

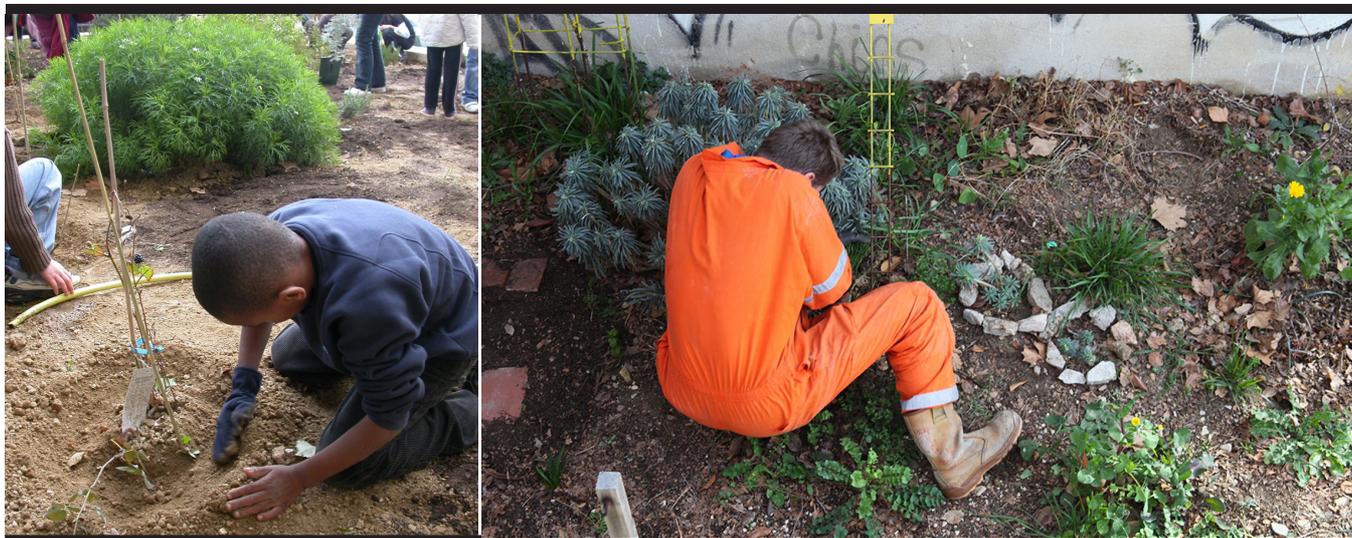
- Répondre aux défis environnementaux et sociaux rencontrés par la communauté.
- Renforcer l'engagement en faveur de l'investissement responsable et durable.

IMPACTS POSITIFS

- **Réduction des îlots de chaleur urbaine**
La micro-forêt Miyawaki sera conçue pour offrir une couverture végétale dense et diversifiée, favorisant ainsi la régulation thermique et la diminution des températures locales pendant les périodes de chaleur extrême.
- **Amélioration de la qualité de l'air**
Les plantes de la micro-forêt absorberont les polluants atmosphériques et filtreront les particules fines, contribuant ainsi à améliorer la qualité de l'air dans les zones urbaines environnantes.
- **Promotion de la biodiversité**
En recréant un écosystème forestier diversifié, la micro-forêt offrira un habitat naturel pour une variété d'espèces végétales et animales, favorisant ainsi la préservation de la biodiversité locale.
Ambition : labellisation LPO



IMPACT SOCIÉTAL



SENSIBILISATION DE LA POPULATION

Les ateliers animés par CŒUR ET CANOPEE vont stimuler la curiosité des participant-es, apporter des réponses et leur donner l'envie de s'impliquer dans le projet.

FORMATION DES ENTREPRISES AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les partenaires principaux pourront, avec leurs collaborateur-ices, assister à un déjeuner-débat et se former aux ODD, dans l'optique d'intégrer plus fortement le développement durable dans leur stratégie.



TRANSMISSION / EDUCATION

La micro-forêt située au cœur de la Friche sera un lieu de rencontres et d'apprentissage pour les écoles et la population. Il y aura des panneaux d'affichage à but pédagogique et de sensibilisation à la biodiversité.



CONTEXTE

Marseille est au cœur des enjeux stratégiques de la biodiversité : située au bord de la Méditerranée, la région est reconnue comme un point chaud de biodiversité à l'échelle mondiale.



L'URGENCE CLIMATIQUE LOCALE

La ville compte plus de 860 000 habitants et est fréquentée par près de 5 millions de touristes chaque année, imposant aux milieux naturels environnants une pression anthropique toujours plus forte.

La pression foncière entraîne une déforestation massive et accélère le phénomène de réchauffement climatique.

Mauvaise qualité de l'air : Marseille est sous le vent du complexe pétrochimique de Fos S/ Mer, la pollution des bateaux de croisières et celle des voitures. La forte circulation, notamment aux abords des écoles, et le peu d'espaces verts ne compensent pas les émissions de CO2.

L'écoulement important des eaux de pluie provoque parfois des inondations en ville.

La température dans la ville augmente, avec des îlots de chaleur en particulier dans les quartiers à revenus modestes – grandes barres d'immeuble posées sur des espaces entièrement bétonnés, bancs disposés en plein soleil.

La sécheresse endommage beaucoup d'arbres, sans compter les incendies.



LES GRANDES ÉCHÉANCES

L'accord de Paris de 2015 incite les états à se soucier des « puits de carbone »

Marseille a été choisie pour participer au programme Européen des cent villes neutres en carbone d'ici 2030.

La Ville de Marseille prévoit la plantation de 308 000 arbres et arbustes pour 2029 dans le cadre de son « **Plan Arbres** ». **Notre projet soutient cette initiative tout en favorisant l'impact social.**

Le compostage devenant obligatoire dès 2024, il pourra être récolté et utilisé pour amender la terre.

PLANNING PRÉVISIONNEL



- **19 juin 2024 :**

Soirée de présentation au public en présence des partenaires du projet. Mobilisation des citoyen·nes et mécènes.

- **Juillet-août 2024 :**

- . Appel à participation au 1^{er} atelier
- . Constitution et formation des ateliers bénévoles Cœur & Canopée

- **Septembre 2024 :**

- . Préparation du terrain (désimperméabilisation, préparation du sol...)

- **Octobre-novembre 2024 :**

- . 1^{er} atelier bénévoles Cœur & Canopée 2 mois avant de planter
- . 2^e atelier bénévoles Cœur & Canopée 1 semaine avant de planter

- **Entre novembre-décembre 2024**

- . Veillée artistique la veille de la plantation
- . 3^e atelier bénévoles Cœur & Canopée

- **Janvier 2025 :**

JOUR J plantation avec 100 bénévoles et inauguration officielle

- **Courant 2025 :**

4^e Atelier Cœur & Canopée avec les bénévoles référents

- **Jusqu'en décembre 2027 :**

Pendant 3 ans, 10 bénévoles référents se chargeront du suivi cultural de la forêt.

→ Proposition de célébration chaque année de la pousse des arbres, recensement des avis des citoyen·nes, suivi de l'évolution des végétaux et de la biodiversité, ateliers sensibilisation...

gwendoline.diaz@jcef.asso.fr

Contact JCE Marseille
Audrey DEVEDEUX & Gwendoline DIAZ
Co-directrice Commission Forêt Urbaine
JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE MARSEILLE
<https://www.jcef.asso.fr/>

Contact FRICHE

JAMESSE Sébastien
Responsable d'exploitation
FRICHE LA BELLE DE MAI
www.lafriche.org

siamesse@lafriche.org

